



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

### Séance du 27 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 21 septembre 2021  
Date de publication : 04 octobre 2021

#### Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Gcux,  
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER

#### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.27.09.88)

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.80)

#### Référence

21.27.09.86

#### Commission

Vie Sportive, Culturelle et  
Associative

#### Objet

Subventions 2021 aux  
associations sportives des  
établissements scolaires  
dois

#### Secrétaire de séance

Mme Catherine DEMORTIER

#### Rapporteur

Mme Sylvette MARCHAND

La répartition du montant total des subventions allouées aux associations sportives des établissements scolaires dans le cadre de l'UNSS (3 500 €), a été confiée aux référents « Sport » des collèges et lycées.

En ce qui concerne l'USEP (Sport du 1<sup>er</sup> degré), la somme forfaitaire (1 700 €) reste à l'identique de 2020.

USEP (Union sportive de l'enseignement du 1 <sup>er</sup> degré)	1 700 €
Association sportive du Collège de l'Arc	290 €
Association sportive du Collège Ledoux	370 €
Association sportive du Collège Bastié	490 €
Association sportive du Collège Mont-Roland	330 €
Association sportive du Lycée Nodier	520 €
Association sportive du Lycée Duhamel	800 €
Association sportive du Lycée Prévert	310 €
Association sportive du Lycée Pasteur Mont-Roland	390 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 200 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210927-DCM21270986-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2021  
Date de réception préfecture : 30/09/2021

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 22 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** ces dépenses liées à l'activité sportive, dans le cadre de l'UNSS et de l'USEP des associations sportives des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>d</sup> degré,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions d'octroi de subvention.

Fait à Dole, le 27 septembre 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Sports

Jean-Baptiste GAGNOUX

